

II- Les relations extérieures du Québec

Manon Tessier

Volume 25, Number 4, 1994

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/703392ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/703392ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Tessier, M. (1994). II- Les relations extérieures du Québec. *Études internationales*, 25(4), 817–822. <https://doi.org/10.7202/703392ar>

24 août :

En août, nous sommes avisés des affectations de M. Martin Collacott à la nouvelle ambassade du Cambodge, de M. Alain Dudoit en République tchèque et de Mme Christine Desloges au Viet Nam. Pour sa part, M. Wilfrid-Guy Licari représentera le Canada à titre d'ambassadeur au Sénégal et M. Manfred von Nostitz fera de même en Thaïlande et au Laos. Mme Verona Edelstein est nommée, quant à elle, haut-commissaire en Tanzanie. (Gouvernement du Canada, *Communiqué no 160*, 24 août 1994).

30 août :

Enfin, le Premier ministre rend publiques les nominations suivantes : M. Royce Frith est nommé haut-commissaire en Grande-Bretagne et en Irlande du Nord, M. Stanley Gooch est désigné haut-commissaire en Inde et ambassadeur au Népal tandis que Mme Patricia Marsden-Dole devient ambassadrice au Portugal. M. Paul Lapointe sera ambassadeur à la conservation des pêcheries et M. Jacques Roy, ambassadeur auprès de l'Union européenne à Bruxelles. (Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 30 août 1994).

II – Les relations extérieures du Québec

(juillet à septembre 1994)

A — Aperçu général

Le 24 juillet, le Premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, sollicitait un troisième mandat consécutif pour le Parti Libéral du Québec à la tête du gouvernement en annonçant la tenue d'élections législatives provinciales, le 12 septembre. À l'issue de ces élections, pendant lesquelles la question de la souveraineté a été omniprésente, le Parti Québécois remportait la victoire, ce qui lui permettait de former, pour la troisième fois de son histoire, le gouvernement du Québec. Le PQ recueillait 77 sièges comparativement à l'équipe libérale de M. Johnson qui récoltait 47 circonscriptions et à l'Action Démocratique, un parti fondé il y a moins d'un an, qui réussissait à faire élire son jeune chef, M. Mario Dumont. Fort de cette majorité de siège, le chef du PQ, M. Jacques Parizeau, entend préparer le référendum sur la souveraineté du Québec tout en s'attaquant aux problèmes prioritaires du chômage et de l'assainissement des finances publiques. Il a annoncé ses priorités dès l'annonce du résultat des élections en déclarant : «En 1995, nous allons poser la question qui fait d'un peuple un pays. Dans l'intervalle et d'ici là, nous devons relever le Québec et aborder dans la confiance ce nouveau chapitre de notre histoire»¹. La presse internationale et les marchés financiers réagissaient plutôt

1. Voir Michel VENNE, *Le Devoir*, 15 septembre 1994, pp. A1-A8 ; *Le Soleil*, 15 septembre 1994, p. A1 ; *Le Devoir*, 27 septembre 1994, p. A4 ; *Lettre du Québec*, vol. 8, no 1, septembre 1994, p. 1 et vol. 8, no 12, octobre 1994, p. 1 ; *Québec Update*, vol. xvii, no 10, octobre 1994, pp. 1-2.

avec calme à la victoire du Parti Québécois soulignant la très faible différence dans les suffrages entre les principaux partis (44,7 % pour le PQ et 44,4 % pour le PL) et le soutien mitigé exprimé par les Québécois dans des récents sondages en faveur de l'option souverainiste².

Le Premier ministre Parizeau dévoilait le 26 septembre son Conseil des ministres qui sera formé de 19 ministres auxquels se greffera une équipe de 14 députés régionaux. Parmi ces ministres, notons la nomination d'un ancien ministre du Cabinet Lévesque, M. Bernard Landry, comme Vice-Premier ministre et ministre des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles et ministre responsable de la Francophonie. Le nouveau gouvernement bien qu'opposé au regroupement des Affaires internationales et de l'Immigration, effectué par les Libéraux il y a moins d'un an, se résignait à maintenir temporairement cette structure administrative mais décidait, dans l'immédiat, de retirer la charge du dossier de la Francophonie au ministère de la Culture et des Communications. En présentant son ministre lors de l'assermentation, M. Parizeau lui demandait notamment de mettre un terme à la «négligence qui a remplacé les liens naguère privilégiés entre le Québec et la France». Une autre personnalité connue de l'ex-Cabinet Lévesque, Mme Louise Beaudoin, ancienne déléguée générale du Québec à Paris, se voyait attribuer la responsabilité des Affaires intergouvernementales canadiennes et, par conséquent, de la gestion des relations fédérales-provinciales. L'autre priorité du gouvernement, la gestion des finances publiques, a été confié au tandem formé de Mme Pauline Marois, ministre délégué à l'Administration et la Fonction publique, et M. Jean Campeau, ministre des Finances et du Revenu.

Ce changement de gouvernement n'a pas manqué d'avoir des répercussions au sein de la haute fonction publique québécoise et des délégations du Québec à l'étranger. Quelques sous-ministres furent remplacés et certains délégués généraux dont ceux de New York, de Boston, de Bruxelles et du Mexique furent rappelés en sol québécois pour fin de consultation³. Outre ces premières décisions, le nouveau gouvernement devait également décider de sa participation à la mission commerciale canadienne en Asie prévue du 4 au 19 novembre. Tous les premiers ministres provinciaux, dont l'ex-Premier ministre Johnson, avaient été conviés à cette mission pilotée par le gouvernement fédéral, mais, M. Parizeau, nouvellement élu, faisait connaître son intention d'y déléguer comme représentant son Vice-Premier ministre, également ministre des Affaires internationales. Le gouvernement canadien rejetait cette proposition en indiquant que seuls les chefs de gouvernement étaient aptes à participer à cette mission économique, et qu'à ce titre, aucun remplaçant ne serait accepté⁴. Cette affaire provoqua des interventions à la Chambre

2. *Le Soleil*, 14 septembre 1994, p. A10 et p. B12; *Le Québec vu de l'étranger*, octobre 1994, 78 p.

3. *Le Soleil*, 17 septembre 1994, p. A6 et 20 septembre 1994, p. A4.

4. Jean DION, *Le Devoir*, 24-25 septembre 1994, pp. A1-A12; *Le Devoir*, 30 septembre 1994, p. A5; *The Globe and Mail*, 30 septembre 1994, p. A4.

des Communes à Ottawa où le Bloc québécois, qui forme l'Opposition officielle, demandait au gouvernement canadien de faire preuve de plus de souplesse. M. Parizeau, contrairement à l'ensemble de ses homologues, n'avait toujours pas confirmé sa présence en fin de trimestre.

Les cinquante jours de la campagne électorale québécoise mobilisèrent l'essentiel des activités du gouvernement, ce qui explique en grande partie la quasi absence de visites ministérielles ou de missions commerciales du Québec durant cette période. L'inverse est aussi vrai, et relativement peu de dignitaires étrangers étaient accueillis au Québec. Parmi ceux-ci, notons le passage de la Présidente d'Irlande⁵, Mme Mary Robinson en août, celui du lord-maire de la City de Londres⁶, Sir Paul Newall, également en août, et le bref séjour du ministre du tourisme de la République dominicaine⁷, M. Frank Jorge Elias, au début du mois de septembre.

B — Les relations commerciales

L'an dernier, le surplus commercial du Québec avec les États-Unis a atteint \$ 3,2 milliards, un nouveau record, a-t-on appris ce trimestre, après une révision des données sur les échanges commerciaux entre le Québec et les États-Unis. Dans un premier temps, le Bureau de la statistique avait évalué ce surplus à \$ 2,2 milliards. Les produits touchés par cette révision sont les exportations de voitures d'une valeur de \$ 1,1 milliard vers l'État du Michigan, des exportations qui avaient été attribuées à la province de l'Ontario. Commentant ces chiffres, le ministre libéral des Affaires internationales, M. John Ciaccia, a dit y voir la démonstration, «hors de tout doute», du bénéfice engendré par l'Accord de libre-échange nord-américain⁸. On apprenait aussi que, pour les cinq premiers mois de 1994, les exportations du Québec vers le Mexique avaient bondi de 174,5 % par rapport à la même période l'an dernier. Ces exportations totalisent \$ 60,1 millions et pour la première fois depuis 1983, le Mexique devient le meilleur client du Québec en Amérique latine devant le Brésil. Les exportations québécoises vers l'hémisphère sud-américain ont également augmenté de manière significative vers l'Argentine, le Chili et la Colombie⁹.

C — Le Québec et les États-Unis

Après huit années de querelles avec les États-Unis, le différend sur le bois d'œuvre résineux semblait être résolu le 3 août alors que le comité de contestation extraordinaire de l'ALE (Accord de libre-échange) eut maintenu la décision du groupe spécial binational stipulant que ce produit ne faisait l'objet d'aucune subvention illégale. Le ministre Ciaccia qualifiait de «victoire totale»

5. Claude TURCOTTE, *Le Devoir*, 30 août 1994, p. B2.

6. Claude TURCOTTE, *Le Devoir*, 29 août 1994, p. B2.

7. *Le Devoir*, 3-4 septembre 1994, p. B1.

8. *Le Devoir*, 25 juillet 1994, p. B3.

9. *Lettre du Québec*, vol. 8, no 2, octobre 1994, p. 2.

cette décision tandis que l'Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec se réjouissait de pouvoir récupérer les quelque \$ 125 millions perçus par les États-Unis en droit de douane. À la mi-septembre, ce différend émergeait de nouveau à la une de l'actualité puisque les producteurs américains, bien que n'ayant plus de recours dans le cadre de l'ALE, déposaient devant une cour de justice américaine une requête pour contester la constitutionnalité du mécanisme de règlement des conflits de l'ALE. Les producteurs québécois réagissaient en déposant de leur côté une requête pour assurer le remboursement des droits compensateurs promis par l'administration américaine¹⁰.

D — La Francophonie

1 — Les Jeux de la Francophonie

La ministre de la Culture et des Communications, Mme Liza Frulla, s'est rendu dans la région parisienne pour assister aux 2^e Jeux de la Francophonie qui s'y tenaient du 6 au 13 juillet. Lors de cet événement où se mesuraient quelque 3000 participants, les 90 athlètes québécois pouvaient, contrairement à ce qui s'était produit en 1989, porter les couleurs de l'équipe canadienne ou de l'une de ses composantes désignée sous le nom Canada-Québec. L'équipe canadienne remporta 70 médailles dans les sept disciplines sportives de ces Jeux, ce qui inclut les sept médailles d'or, quatre d'argent et seize de bronze remportées par la délégation du Canada-Québec. Ce bilan «très positif» selon le chef de mission du volet sportif du Québec, M. Jean-Pierre Bastien, s'expliquerait selon lui par le fruit de «la collaboration exceptionnelle entre les fédérations sportives du Québec et du Canada».

Dans le cadre du volet culturel, les artistes québécois se sont signalés particulièrement en peinture et en narration de contes. Le concept de cette manifestation à la fois culturelle et sportive soulevait encore de nombreux commentaires dans les médias écrits et parlés francophones. Interrogée à ce sujet, la ministre québécoise de la Culture liait le problème d'identité de ces Jeux à une originalité mal comprise et une trop grande jeunesse pour cette organisation qui n'en est qu'à sa deuxième version. Le prochain rendez-vous de ces athlètes et artistes francophones aura lieu à Madagascar en 1997 et, déjà, plusieurs villes du Québec auraient manifesté leur intérêt dans l'organisation des Jeux de 2001 qui, en vertu du principe de l'alternance géographique, doivent se dérouler dans un pays du Nord¹¹.

10. Manon CORNELLIER, *Le Devoir*, 4 août 1994, pp. A1-A8; Brian MYLES, *Le Devoir*, 11 août 1994, p. B1 et 16 septembre 1994, p. A6.

11. Pascale PONTOREAU, *Le Devoir*, 6 juillet 1994, pp. A1-A8; *Lettre de la Francophonie*, no 74, juillet 1994, pp. 1-3; *Le Devoir*, 9-10 juillet 1994, p. B8 et 14 juillet 1994, p. B5; Steve KEATING, *The Globe and Mail*, 12 juillet 1994, p. A12.

2 — L'AIFLF

L'Assemblée internationale des parlementaires de langue française tenait à Paris sa xx^e session ordinaire, les 11, 12 et 13 juillet. Les 48 sections membres et associées dont celles du Québec ont adopté plusieurs résolutions et motions notamment au sujet de la situation de TV5, de la circulation de biens culturels et de la guerre civile du Rwanda. Ils ont aussi entériné l'accord de coopération signé avec l'ACCT qui invite les parlementaires à dresser un bilan de leur action commune en matière de coopération juridique, judiciaire et parlementaire ainsi que dans le domaine de l'observation des élections. La Session a été présidée par le Président de l'Assemblée nationale du Québec, M. Jean-Guy Saint-Onge, qui a de plus été reconduit dans ses fonctions de président de l'AIFLF¹².

E — Chronologie thématique*

Ouverture de bureau permanent d'ONG
juillet-septembre :

Dans le cadre de sa politique d'accueil d'organisations internationales non gouvernementales (OING), deux autres OING implantent un bureau permanent au Québec. Il s'agit, le 22 juillet, de l'Union internationale pour la conservation de la nature et, le 11 septembre, du Centre international de prévention contre le crime. (Gouvernement du Québec, *Communiqué de presse*, 22 juillet 1994; *Quebec Update*, vol. xvii, no. 10, octobre 1994, p. 3)

L'AIMF

7 et 8 juillet :

À l'issue de sa xiv^e assemblée générale qui se tient à Casablanca, au Maroc, l'Association internationale des maires et responsables des capitales et métropoles partiellement ou entièrement francophones s'est vu conférer par le Sommet francophone la qualité d'opérateur associé à l'Agence de coopération culturelle et technique avec laquelle un protocole est sur le point d'être conclu. (*Lettre de la Francophonie*, no 74, juillet 1994, p. 8)

Entente Québec-Luxembourg

8 juillet :

La ministre de la Culture et des Communications, Mme Liza Frulla, signe avec le Premier ministre du Luxembourg, M. Jacques Santerre, un protocole d'entente sur les relations audiovisuelles en vertu duquel les

12. *Le Devoir*, 12 juillet 1994, p. A2; *Lettre de la Francophonie*, no. 74, juillet 1994, p. 8; Association des parlementaires de langue française, Secrétariat général, *Documents no 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57 et 58*, 11 au 13 juillet 1994.

* Cette chronologie n'est pas exhaustive. Elle mentionne essentiellement des événements non rapportés dans des rubriques précédentes.

entreprises québécoises et luxembourgeoises associés dans des projets de coproduction pourront réciproquement se prévaloir des mesures fiscales d'aide à la production audiovisuelle en vigueur au Québec et au Luxembourg. (Lettre du Québec, vol. 6, septembre 1994, p. 6; *Quebec Update*, vol. XVII, no. 8, august 15, 1994, p. 2)

Séjour de M. Parizeau en France

11 juillet :

Quelques jours avant le déclenchement des élections, le chef de l'Opposition officielle, M. Jacques Parizeau, effectue un séjour d'une journée en France. Il rencontre lors d'un bref tête-à-tête le ministre des Affaires étrangères, M. Alain Juppé. En raison du caractère privé de cette visite, l'objet de leur discussion n'a pas été annoncé officiellement mais l'on présume que le leader souverainiste a voulu s'assurer à nouveau de la position du gouvernement français sur la question de la reconnaissance d'un éventuel Québec indépendant. (Michel DOLBEC, *Le Devoir*, 12 juillet 1994, p. A4)

Coopération Québec-New York

29 août :

Dans le cadre de l'entente de coopération économique Québec-New York signé en 1993, une quarantaine de représentants des milieux des affaires se réunissent à Valcourt, près de Plattsburg, pour jeter les bases d'un plan d'action visant à étendre la coopération économique entre les deux régions. (Gouvernement du Québec, *Communiqué de presse*, 26 août 1994)

Nouveau délégué en Colombie

30 septembre :

M. Jacques Desruisseaux termine son mandat à Bogota et sera remplacé par M. Jean Bérard, ancien délégué du Québec à Chicago et à Boston. En août, le Président de Colombie a honoré M. Desruisseaux en reconnaissance de sa contribution au développement des échanges entre le Québec et la Colombie. (Gouvernement du Québec, *Communiqué de presse*, 25 août 1994)